

Strasbourg, le 22 mai 2008

Le Vice-Président Patrimoine  
à

Planet-D  
45, rue St Placide  
75006 Paris

Objet : Candidature Campus vert

Madame, Monsieur,

**Yves Larmet**  
Vice-Président Patrimoine

Affaire suivie par

Tél. : (03) 90 24 11 27  
Yves.larmet@adm-ulp.u-strasbg.fr

Réf. : VP01 YL/

Le projet présenté par l'association « campus vert » sur le développement d'abris pour les vélos couplés à des systèmes photovoltaïques s'inscrit dans la volonté de promotion du développement durable et des énergies renouvelables de l'université Louis Pasteur, et de la future université de Strasbourg qui résultera de la fusion des universités Louis Pasteur, Marc Bloch et Robert Schumann au premier janvier 2009. Cette volonté politique est affirmée dans contrat de plan quadriennal (2009-2013) déposé par l'Université de Strasbourg auprès du ministère de la recherche et de l'enseignement supérieur, dans lequel figure une action spécifique « développement durable ».

La réussite de ce projet, nécessite, au travers de ce concours, un soutien financier qui va permettre à cette association de concrétiser son projet.

Je tiens également à signaler la forte implication de l'association campus vert dans un partenariat constructif avec l'Université Louis Pasteur. En 2006 et 2007 a été initié une campagne d'information : « 5 gestes éco-énergie au quotidien » avec l'association et financièrement portée par l'université. Cette campagne avait pour but de sensibiliser les personnels et les étudiants aux économies d'énergies et à la limitation des déchets dans le fonctionnement quotidien des laboratoires et services de l'université. Outre une sensibilisation « citoyenne » sur le lieu de travail, les mesures effectuées ont été positives en termes de réduction de consommation.

Le sérieux et la qualité du travail de l'association ne sont donc plus à démontrer, ce qui préfigure un aboutissement concret et rapide du projet. L'université Louis Pasteur apporte donc un soutien très favorable à ce dossier.

En restant à votre disposition pour d'éventuelles informations complémentaires, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Y. Larmet  
Vice-Président Patrimoine ULP

Copie :  
A. Beretz, Président de l'ULP